



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Évolution institutionnelle en Martinique

Question au Gouvernement n° 1757

Texte de la question

ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE EN MARTINIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Matthias Renault.

M. Matthias Renault . Madame la ministre des outre-mer, mercredi dernier, vous avez signé, en catimini, un accord-cadre solennel sur l'évolution institutionnelle de la Martinique. Pourquoi une telle stratégie du secret ? Êtes-vous consciente de l'illégitimité de votre démarche ?

Vous passez outre la volonté de nos compatriotes martiniquais. Je vous le dis sans détour...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Sans détournement, ce serait mieux ! (*Sourires.*)

M. Matthias Renaultà neuf mois de l'élection présidentielle, un président en fin de course et un gouvernement sans majorité n'ont aucune légitimité pour altérer ainsi l'architecture de notre République, une et indivisible.

M. François Cormier-Bouligeon . C'est un parti corrompu qui nous fait la leçon ?

M. Matthias Renault . Dans un pays ruiné, un gouvernement sans boussole croit avoir trouvé dans la réformite institutionnelle la martingale idéale pour masquer son impuissance face aux graves maux de nos outre-mer.

M. Loïc Prud'homme . Rendez l'argent !

M. Matthias Renault . Au Rassemblement national, nous opposons à votre illusion institutionnelle le seul projet d'avenir – l'autonomie économique portée par un État stratège. L'urgence absolue est de briser la dépendance aux importations et d'engager une diversification structurelle. Le bon sens, c'est de démanteler le monopole en imposant une dissociation stricte entre la logistique et la distribution commerciale ; c'est de créer un choc de confiance pour l'investissement, avec des dispositifs efficaces de défiscalisation et d'exonération ; c'est, encore, de donner enfin à nos forces de l'ordre et à notre justice les moyens de vaincre le narcotrafic et l'insécurité.

M. Loïc Prud'homme . Rendez l'argent !

M. Matthias Renault . Là où vous regardez sans agir, nous proposons des réformes pour redonner du pouvoir d'achat à nos compatriotes ; là où vous bloquez les initiatives, nous voulons encourager et favoriser la nécessaire souveraineté de nos territoires.

Quand arrêterez-vous de dissimuler votre inaction et votre manque de vision pour les territoires ultramarins français derrière des débats institutionnels sans fin, mis sur la table sans concertation avec nos compatriotes, et dangereux pour l'unité... (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. - Les*

députés du groupe RN et plusieurs députés du groupe UDR applaudissent ce dernier.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . Vous caricaturez un texte que, manifestement, vous n'avez pas lu – ou mal lu, je ne sais pas. (« Oh ! » sur quelques bancs du groupe RN.) La Martinique, comme les autres outre-mer, n'est pas un terrain de jeu présidentiel – je suis navrée de vous le dire.

Il existe deux chemins : fermer les yeux, se boucher les oreilles et continuer avec des slogans ; être à l'écoute des territoires. L'accord-cadre signé il y a quelques jours ne cède pas un centimètre de République, n'organise ni l'autonomie, ni *a fortiori* l'indépendance du territoire. Vous relayez des fake news...

Mme Béatrice Bellay . Exactement !

Mme Naïma Moutchou, ministreou tentez de faire peur car ce que vous évoquez n'est absolument pas ce qui s'est passé. Rien ne vaut le terrain et nous y allons pour entendre ce qui se dit et tenter d'apporter des réponses concrètes.

M. Frédéric Weber . La démonstration va être difficile !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Qu'a-t-il été décidé ? La classe politique martiniquaise s'est saisie du sujet.

Mme Béatrice Bellay . Oui, nous avons fait un congrès !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Au mois d'octobre dernier, tous les élus de la Martinique, de droite comme de gauche se sont prononcés à l'unanimité pour engager des discussions sur l'avenir institutionnel de la Martinique. Allez vérifier, c'est public.

Mme Béatrice Bellay . Oui ! Exactement !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Nous aurions pu faire comme si cela n'existait pas, et répondre « circulez, il n'y a rien à voir ! » Mais il se trouve que nous sommes à l'écoute, et le président de la République a souhaité ouvrir des discussions dans les territoires où des projets politiques étaient mûrs – où un consensus existait. C'est ce que fait cet accord-cadre : il ouvre des discussions. Il ne le fait pas en catimini : tout était public. (*M. Frédéric Weber s'exclame.*) Une réunion s'est tenue avec l'ensemble des acteurs en décembre dernier et l'accord-cadre formalise ces discussions.

Une République est à sa place lorsqu'elle est à l'écoute de ce qui se passe dans les territoires, monsieur le député. Nous ne préemptons rien, nous n'imposons aucun modèle, je vous rassure. À la fin du processus, s'il devait y avoir un texte, les Martiniquaises et les Martiniquais décideront : ils seront consultés, et maîtres de leur destin ; ils diront ce qu'ils veulent ou ne veulent pas.

Il y a le volet institutionnel, mais il y a tout le reste. Et nous nous battons sur tous les sujets du quotidien que vous avez vous-même évoqués – le narcotrafic, l'économie. Plutôt que d'être dans les slogans, je vous invite à nous rejoindre dans ce mouvement.

Données clés

Auteur : [M. Matthias Renault](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1757

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 juillet 2026